



POINT FORT

**focus 1/19**  
février

## C'est dans la prestation que réside la valeur



**Max Maurer**

professeur en systèmes de gestion des eaux urbaines, EPF de Zurich et chef du département Gestion des eaux urbaines à Eawag.

Un ménage suisse de quatre personnes consomme plus de 200 tonnes d'eau par an. Cette eau doit non seulement être acheminée jusque dans le logement, mais aussi évacuée, épurée et rejetée sans danger dans l'environnement. Cela exige de nombreuses infrastructures, qui doivent être gérées. Or gérer les infrastructures ne signifie pas seulement entretenir et rénover les conduites. Cela signifie également façonner l'avenir. Les décisions prises aujourd'hui dans ce domaine auront des implications pour les décennies à venir. Car ce que les usagers et usagères veulent au fond, ce ne sont pas les conduites, mais une prestation. Seules des durées de vie élevées peuvent permettre de maintenir les coûts à un niveau raisonnable en dépit du niveau très élevé des investissements: dans le cas de l'eau, cela fonctionnera si nous parvenons à amortir les infrastructures sur 50 ans (conduite d'eau) ou sur 80 ans (canalisation). Cela passe par une planification extrêmement soignée. Ainsi, l'approvisionnement en eau et l'évacuation des eaux usées coûtent quelque 200 francs par personne et par an. Cela représente 0.004 franc par litre d'eau, taxe de recyclage incluse.

Les exigences ne cessent de croître. Baisse des fonds, vieillissement des infrastructures, croissance démographique, normes de plus en

plus strictes, manque de place, changement climatique... L'avenir est en mutation. La préservation de la valeur ne suffit plus à elle seule pour affronter l'avenir. Il ne s'agit plus de «préserver des valeurs», mais de réaliser des prestations bien définies. C'est pourquoi la «préservation de la valeur» n'est qu'un instrument parmi d'autres utilisé dans la gestion moderne des infrastructures. Une gestion des infrastructures axée sur l'avenir a besoin de plus que cela: les responsables des infrastructures trouvent les lignes directrices nécessaires dans les prescriptions stratégiques et politiques. Une prise en compte globale des différentes branches sur le long terme permet d'identifier les synergies et de trouver des solutions efficaces dès le stade de la planification et de tirer parti de celles-ci. Les prescriptions portant sur la prestation réalisée, confirmées par des chiffres-clés et indicateurs, permettent un monitoring continu. Et les données précises sont la base d'une planification soignée et anticipatrice.

Tous ces points exigent de hautes compétences techniques et la possibilité de prendre du recul vis-à-vis des activités quotidiennes afin de s'inscrire dans une démarche proactive. Si l'on réalise des économies à ce niveau, on le fait aux dépens des générations suivantes. Nos infrastructures communales font partie des acquis les plus importants et les plus précieux de notre civilisation et façonnent notre quotidien. Il est indispensable d'en prendre soin. Nos enfants et petits-enfants veulent eux aussi de l'eau - et pas seulement des conduites et des canalisations.

### Chère lectrice, cher lecteur,

Routes, ponts, tunnels, conduites d'eau, paravalanches, ouvrages de protection des rives... Les villes et communes gèrent en Suisse près de la moitié des infrastructures de réseau publiques. Alors que les décennies passées ont été consacrées à la construction et l'extension des installations, les préoccupations portent aujourd'hui essentiellement sur la préservation et l'assainissement. Comme le souligne Max Maurer, professeur à l'EPF, dans ce numéro de «focus», il ne s'agit pas simplement d'assurer l'entretien et la rénovation de conduites. La gestion de l'infrastructure passe par une planification soignée - assortie d'une vision à long terme sur plusieurs décennies. Ceci laisse une marge de manœuvre, comme le montre l'exemple de Sarnen. Sarnen a été l'une des premières communes à mettre en place un fonds d'infrastructure communal auquel sont versés chaque année les moyens qui financeront la préservation de la valeur.

En vous souhaitant bonne lecture!

### Sommaire

- Point fort 1
- Interview 2
- Le thème 3
- Session et procédures de consultation 4
- L'UVS dans la ligne de mire 5
- Agenda 6

## INTERVIEW

## «Nous faisons des expériences très positives avec notre approche»

**Jürg Berlinger****Président du conseil communal de Sarnen**

Jürg Berlinger, né en 1969, est depuis 2012 conseiller communal et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 président du conseil communal de Sarnen. De 2008 à 2018, il a été membre du conseil cantonal en tant que membre du PDC. De 1999 à 2017, Jürg Berlinger dirigeait son propre commerce d'articles de sport, avec deux magasins à Sarnen. En 2017, il a suivi une formation complémentaire en politique à l'Université de Saint-Gall assortie d'un travail de certificat.

**De quelles infrastructures dispose Sarnen, et quelle est la construction qui l'occupe le plus actuellement?**

La commune de Sarnen dispose d'infrastructures assurées pour une valeur de quelque 560 millions de francs. Cela comprend les biens immobiliers, les ouvrages de protection contre les dangers naturels, l'approvisionnement en eau, les canalisations et les routes. Nous réfléchissons actuellement à l'avenir de la maison communale, qui aura bientôt 40 ans, et à la question de savoir si nous devons la moderniser ou la reconstruire intégralement. Les aspects statiques et bien entendu financiers sont évidemment prépondérants.

**Suite à l'écroulement de pont à Gênes, il a aussi beaucoup été question de l'état des infrastructures en Suisse. Cet accident a-t-il déclenché une prise de conscience dans votre commune?**

Il va sans dire que ces événements suscitent de profondes interrogations et que l'on se demande s'ils pourraient aussi arriver chez nous. La plupart des grands ponts routiers appartiennent au canton, ce qui chez nous concerne en premier lieu les ponts qui enjambent les divers cours d'eau. Grâce à des contrôles réguliers et à une planification pluriannuelle comparable à une planification des investissements, nous sommes en mesure de déceler et de réparer les éventuels défauts à un stade précoce.

**En tant que président du conseil communal, comment vous tenez-vous au courant de l'état des infrastructures?**

Au sein du service de gestion de l'entretien des biens immobiliers et des routes, nous avons établi une planification pluriannuelle vérifiée chaque année lors de la retraite du conseil communal et au besoin modifiée. Cette planification adapte également les projets aux ressources en personnel.

**À Sarnen, quelle est votre approche en matière de gestion des infrastructures?**

Depuis plusieurs années, Sarnen possède des directives sur l'utilisation du préfinancement de la gestion de l'entretien des biens immobiliers et des routes. Le préfinancement a pour but de mettre à disposition des fonds pour le financement de l'entretien des bâtiments faisant partie du patrimoine administratif dans une optique de préservation de la valeur. Cela s'appuie sur une planification pluriannuelle. La gestion de l'entretien des routes suit la même démarche. Nous avons déjà fait des expériences très positives avec cette approche et l'appliquerons aussi pour les ouvrages de protection contre les dangers naturels.

**Quels investissements Sarnen réalise-t-elle chaque année pour compenser la perte de substance?**

Les investissements que nous réalisons chaque année dans la préservation de la valeur de l'ensemble des infrastructures tota-

lisent quelque 6,5 millions de francs. Ils sont financés par le biais des préfinancements de la gestion de l'entretien. Pour les biens immobiliers, nous investissons par exemple chaque année sur décision du conseil communal entre 0,5 et 1,5 % de la valeur actuelle assurée des immeubles appartenant au patrimoine administratif, moins les financements spéciaux accordés au préfinancement de la gestion de l'entretien.

**Comment fait-on pour avoir le soutien de la politique et de la population pour les mesures coûteuses?**

Nous y parvenons à l'aide d'une planification pluriannuelle anticipatrice et d'une communication régulière dès un stade précoce dans notre propre magazine d'information communal. En nous engageant dans des projets qui correspondent à nos possibilités quant à la taille, à la qualité et aux coûts, nous obtenons une bonne acceptation de la part de la population et de la politique.

**À quoi ressemblera Sarnen dans 20 ans?**

Sarnen continuera à être considérée comme un lieu de résidence et de travail attrayant. Le développement territorial au sens d'une densification des constructions a été et continuera à être mis en œuvre dans le centre par des projets porteurs d'avenir et intergénérationnels. Sarnen assumera des tâches de centre supplémentaires vis-à-vis des communes et du canton.

## THÈME

# Les infrastructures d'aujourd'hui assureront-elles aussi nos besoins de demain?

Les villes et les communes gèrent un portefeuille d'infrastructures vieillissant d'une valeur de plus de 300 milliards de francs. Plusieurs tendances indiquent que les exigences envers les infrastructures sont appelées à évoluer profondément. Les stratégies infrastructurelles doivent donc s'appuyer davantage sur les risques et les scénarios plutôt qu'uniquement sur les évaluations de l'état se rapportant au passé.



**Alex Bukowiecki Gerber**  
Directeur de l'Association suisse Infrastructures communales ASIC

Des infrastructures performantes sont une condition sine qua non pour nos perspectives de développement social et économique. Les dernières décennies ont été marquées en Suisse par la construction et le développement de nombreuses infrastructures de réseau. Les villes et communes sont responsables d'une grande partie des infrastructures de réseau de notre pays (cf. tableau). Selon l'état actuel des connaissances, on peut tabler pour les infrastructures de réseau sur une durée de vie moyenne de quelque 50 ans. Afin de compenser la perte moyenne de valeur, il est donc nécessaire d'investir 2 % de la valeur de remplacement dans la préservation de la valeur. Ce chiffre ne couvre pas encore les investissements dans le développement.

De nombreuses villes et communes connaissent aujourd'hui l'état de leurs infrastructures et en déduisent une planification et des projets de préservation de la valeur pour chacun des secteurs. Dans les secteurs de financement spécial tels que l'approvisionnement en eau, l'évacuation des eaux urbaines et la gestion des déchets, le financement de la préservation de la valeur est habituellement suffisamment garanti. Toutefois, il se trouve que le support des infrastructures à financement spécial, à savoir les routes, est justement subordonné au budget communal ordinaire. Cela limite la sécurité de planification à moyen terme et rend difficile la coordination des projets relevant de plusieurs secteurs. De premières communes ont donc lancé des fonds communaux pour les routes.

Le défi de la gestion des infrastructures dans les communes est aujourd'hui d'une

part que le grand portefeuille d'infrastructures approche déjà de la fin de son cycle de vie et d'autre part que des exigences nouvelles et supplémentaires sont posées aux infrastructures. S'il y a déjà toujours eu des conditions générales nouvelles et des besoins supplémentaires, le cumul des facteurs d'influence actuels semble toutefois revêtir une dimension nouvelle par rapport aux évolutions des dernières décennies:

**Changement climatique:** Le changement climatique fait que les besoins en investissements dans des ouvrages de protection vont continuer à augmenter. De même, les capacités d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux urbaines doivent être vérifiées.

**Aménagement du territoire:** Dans les zones à forte concentration, on exige davantage de capacités de la part des infrastructures. Dans les régions périphériques, il se pose à l'inverse la question de savoir si pour l'évacuation des eaux urbaines et l'épuration, ce ne sont pas plutôt les solutions décentralisées qui apporteront de plus en plus un rapport optimal entre coûts et avantages.

**Nouvelles formes de mobilité:** Dans le sillage de l'évolution vers les véhicules autonomes, on voit aussi apparaître des exigences nouvelles et supplémentaires envers l'infrastructure routière.

## Chiffres-clés sur les infrastructures de la Suisse

Secteur	Valeur de remplacement (en milliards de CHF)	Besoins d'entretien p. a. en % de la valeur de remplacement	Longueur de réseau
Routes communales	67	2,1 %	51 506 km
Approvisionnement en eau potable	110	2,1 %	41 300 km
Évacuation des eaux urbaines	108	2,0 %	47 000 km
Gestion des déchets	12,4	2,7 %	-
<b>Infrastructures relevant d'un domaine de compétence/d'une propriété mixte</b>			
Approvisionnement en électricité	140-168	1,2 %-2 %	225 750 km
Approvisionnement en gaz	13-20	8,8-2,2 %	16 500 km
Ouvrages de protection	58	1,0-2,5 %	-
Immeubles appartenant aux pouvoirs publics	300	-	-

Sources: Étude ciblée du PNR 54, Was kostet das Bauwerk Schweiz in Zukunft und wer bezahlt dafür? (Combien coûtera le bâti en Suisse et qui paiera pour?), Schalcher et.al., FNS, 2011 / L'importance de l'immobilier suisse pour l'économie nationale, P. Staub et Heinz Rütter, HEV Suisse et pom+, 2014

**Numérique et smart city:** Dans un scénario smart city, les infrastructures communales sont le support de nombreux capteurs de mesure en temps réel pour les applications les plus diverses.

Si l'on considère les facteurs d'influence évoqués, on constate clairement que les stratégies de préservation de la valeur axées sur l'état de l'infrastructure déjà bâtie ne suffisent pas à elles seules pour prendre aujourd'hui les meilleures décisions possibles pour l'avenir. Le «Manuel Gestion des infrastructures», qui existe depuis quelques années, conseille aux villes et communes une marche à suivre pour leur permettre de déterminer leur stratégie infrastructurelle. La condition indispensable pour la réussite d'une gestion des infrastructures apte à affronter l'avenir est une connaissance de l'inventaire du portefeuille d'infrastructures et de leur état actuel. En même temps, il y a impérativement besoin d'évaluer les risques et de débattre de la question de savoir quelles performances on attend exactement de la part des infrastructures. À partir de cela, on obtiendra des scénarios qui seront la base d'une stratégie communale sur mesure. L'idéal est que les conclusions tirées de ce processus soient consignées dans les objectifs de législature communaux.

L'Association suisse Infrastructures communales ASIC est une section de l'Union des villes suisses et un partenaire de l'Association des Communes Suisses.

[www.infrastructures-communales.ch](http://www.infrastructures-communales.ch)

## POLITIQUE

## Retour sur la session d'hiver

Lors de la session de printemps, le Conseil des États s'exprimera sur l'étape d'aménagement ferroviaire 2035. L'Union des villes suisses a pris position sur le sujet lors de l'audition (cf. page 5). Les Chambres fédérales traiteront en outre les projets suivants pertinents pour les villes:

**Augmentation du fonds de roulement**

Lors de la session d'hiver, le Conseil national a rejeté l'initiative populaire «Davantage de logements abordables». La Chambre basse préconise toutefois une contre-proposition indirecte selon laquelle le fonds de roulement, qui peut accorder aux coopératives d'habitation des crédits à faibles taux d'intérêt, verrait son enveloppe budgétaire augmentée de 250 millions de francs. L'Union des villes suisses se déclare favorable à cette proposition. Le Conseil des États délibère à présent sur le projet. La commission responsable a demandé à sa Chambre d'approuver la proposition du Conseil national. On ne comprend cependant pas pourquoi le crédit-cadre ne devrait entrer en vigueur que si l'initiative est retirée ou refusée.

**Conclusion imminente de la réforme des PC**

La réforme des prestations complémentaires entrera dans sa dernière séance de discussion lors de cette session, au besoin avec une conférence de conciliation des deux Chambres. Lors de ses dernières interventions,

l'Union des villes suisses avait surtout demandé que la «sanction des 10%» controversée soit supprimée du projet de révision. Le paragraphe incriminé prévoit que les personnes qui se voient verser leur fonds de pension puis le dépensent entièrement soient sanctionnées d'une réduction de 10% des PC. Les villes redoutent plusieurs millions de francs de transfert vers l'aide sociale, car justement les personnes nécessitant des soins et tributaires des PC ne disposent de toute façon la plupart du temps pas de moyens financiers supplémentaires. Le Conseil des États a donc déjà écarté cette proposition de règlement.

**De l'argent pour les agglomérations**

Le Conseil national délibère sur les crédits d'engagement pour les contributions fédérales provenant du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Afin d'améliorer la situation du trafic dans les agglomérations, le Conseil fédéral met à disposition dans le cadre de la troisième génération des projets d'agglomération 1,34 milliard de francs à titre de contribution fédérale. Pour l'exploitation, la maintenance et l'aménagement des routes nationales pour la période 2020-2023, il a été prévu une enveloppe budgétaire de 8,156 milliards de francs. Il tient à cœur à l'Union des villes suisses que ces projets, tout comme ceux portant sur l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire, soient liés les uns aux autres.

**Adapter les projets d'agglomération**

Le Conseil des États traite une motion d'Ivo Bischofberger (PDC/AI) réclamant une extension du droit de participation des cantons aux projets d'agglomération. Aujourd'hui, c'est la Confédération qui détermine quelles régions ont droit à une contribution dans le cadre des projets d'agglomération. Les périmètres sont fixés sur la base d'une définition de «l'espace urbain» émise par l'Office fédéral de la statistique. Désormais, les cantons devraient pouvoir déterminer les périmètres par le biais d'un plan directeur. L'UVS est sceptique quant à toute extension de l'aire géographique ou du concept des projets d'agglomération.

**Des fonds fédéraux pour les bus électriques**

Le Conseil national a dans son ordre du jour un postulat de sa Commission des transports demandant une évaluation des possibles mesures financières de soutien pour le remplacement des bus diesel par des bus écologiques. L'Union des villes suisses soutient le postulat, qui résulte entre autres de l'audition de l'UVS par la Commission. Un grand nombre de villes prévoient de remplacer à moyen terme les bus diesel par des bus au gaz naturel. Beaucoup d'entreprises de transport s'apprêtent à lancer des essais pilotes avec quelques bus dans l'optique d'exploiter des flottes plus importantes. Dans ce contexte, le grand défi réside dans le financement de cette technologie nouvelle, qui est plus coûteuse.

## Procédures de consultation

**Signalisation et règles de la circulation**

L'Union des villes suisses se félicite du paquet de révisions relatives à l'ordonnance sur la signalisation et aux règles de la circulation. Elle constate que celui-ci reprend certaines des suggestions qu'elle a déposées, par exemple la possibilité de rendre payantes les places de stationnement destinées aux motos. L'UVS se réjouit aussi de la possibilité de laisser dans certaines circonstances les vélos tourner à droite au feu rouge. Il manque toutefois dans le train de réformes la possibilité de réaliser des rues cyclables dans les corridors s'y prêtant. Les rues cyclables sont essentielles pour la réalisation de corridors deux-roues performants.

**Ouverture du marché de l'électricité**

Sur la question de l'ouverture complète du marché de l'électricité, il y a aussi au sein de l'UVS, à côté de voix favorables, de nombreux membres qui redoutent que cette étape n'aille à l'encontre de la transformation de l'approvisionnement de la Suisse en énergie dans la direction des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Afin d'attendre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050, l'UVS réclame des mesures plus poussées en faveur des énergies renouvelables. La réserve de stockage suscite un écho favorable; elle doit toutefois être conçue sans privilégier une technologie sur une autre. La majorité des membres porte un regard critique sur la libéralisation partielle dans le domaine des systèmes de mesure.

**Utilisation du numéro AVS**

La Confédération a l'intention de créer une base juridique pour que les autorités puissent à l'avenir utiliser le numéro AVS. L'UVS se félicite de ce projet, qui permet à l'administration numérique de progresser. Les exigences relatives à la protection des données sont remplies et la sécurité de l'information est garantie. En revanche, l'UVS n'est pas d'accord avec la possibilité envisagée consistant à percevoir des taxes auprès des communes pour l'utilisation du numéro AVS.

Autres consultations disponibles sous:  
[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)


## ACTUALITES

## L'UVS dans la ligne de mire

**Structurer les villes et agglomérations grâce au chemin de fer**

 Pour l'étape d'aménagement ferroviaire 2035, le Conseil fédéral propose au Parlement des projets à hauteur de quelque 11,9 milliards de francs. La Commission des transports du Conseil des États a commencé ses délibérations en février. L'Union des villes suisses soutient le projet «Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire. Étape d'aménagement 2035». Lors de l'audition de la Commission, elle était cependant d'avis que la conception de la structure des lignes et de la politique des arrêts des chemins de fer en Suisse devrait être vérifiée avant la prochaine étape d'aménagement, qui interviendra après 2035. L'arrêté fédéral doit être complété par un passage correspondant. Il convient de définir une structure de lignes et une politique des arrêts qui tiennent compte le mieux possible de l'urbanisation ou orientent cette dernière dans la bonne direction. Dans les espaces urbains se sont développés à proximité des centres d'importants sous-centres qui attirent beaucoup de monde pour y vivre et y travailler. Genève La Praille, Berne Wankdorf, Muttenz, Lucerne Nord ou Zurich Altstetten en sont quelques exemples. Il est nécessaire pour l'avenir de définir une politique des arrêts qui prenne en considération cette évolution.

**Densification vers l'intérieur: une mise en œuvre systématique s'impose à présent**

 L'initiative contre le mitage a été refusée le 10 février par 63,7% des suffrages, un «non» sans ambiguïté au sujet duquel l'Union des villes suisses se déclare soulagée. En demandant de geler au niveau actuel la totalité de la surface des zones à bâtir, l'initiative aurait rendu extrêmement difficile le développement de l'habitat, tout particulièrement dans les zones urbaines. Mais cela ne résout pas les défis de l'aménagement du territoire. Une densification de l'habitat vers l'intérieur dans les villes et les agglomérations passe par une mise en œuvre systématique du droit en vigueur. De même, l'Union des villes suisses demande au Parlement de lutter contre l'étalement urbain en adoptant des réglementations sur la construction hors zones à bâtir lors

de la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire.


[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

**Calcul de la redevance de radio-télévision: soulagement des communes**

 Suite à l'instauration de la nouvelle redevance de radio-télévision, Serafe, le nouvel organe de perception, a envoyé en janvier 3,6 millions de factures aux ménages suisses. Cela a entraîné pour les contrôles des habitants des communes un travail supplémentaire considérable, car ils ont reçu de nombreuses demandes pour lesquelles ils ne sont pas compétents. Afin de soulager les contrôles des habitants, l'OFCOM, Serafe, l'Association suisse des services des habitants (ASSH) ainsi que des représentantes et représentants des communes et cantons ont élaboré des mesures conjointement. Serafe est dès à présent le point de contact pour l'ensemble des questions. Une mention dans ce sens figure désormais sur les factures.


[www.ofcom.admin.ch](http://www.ofcom.admin.ch)

**Affoltern am Albis est un nouveau membre de l'Union des villes suisses**

 Affoltern am Albis adhère à l'Union des villes suisses à compter de 2019. L'association compte donc 133 membres. Chef-lieu du district d'Affoltern et forte de 11900 habitantes et habitants, la ville est centre économique et culturel du district. La commune se désigne depuis juillet 2018 par la dénomination «Ville d'Affoltern am Albis».

[www.stadtaffoltern.ch](http://www.stadtaffoltern.ch)

**OIC transformée en Association suisse Infrastructures communales**

 Comme cela avait été décidé en juin 2018, l'organisation spécialisée Infrastructures (OIC) a été transformée au début de l'année en Association suisse infrastructures communales (ASIC). Juridiquement, l'ASIC devient désormais une section de l'Union des villes suisses sous forme d'une association autonome. Elle fournit comme par le passé des prestations aux membres de l'Union des villes suisses et de l'Association des Communes Suisses.

[www.infrastructures-communales.ch](http://www.infrastructures-communales.ch)

## Brèves

**Ville en santé - commune en santé**

La Fondation suisse pour la santé Radix décernera en 2020 pour la quatrième fois le prix national «Commune en santé» ou «Ville en santé». Ce prix entend être une incitation au développement de concepts exemplaires pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes ainsi qu'une reconnaissance attribuée aux programmes et mesures exemplaires et reproductibles.

[www.radix.ch](http://www.radix.ch)

**Forum professionnel Jeunes et médias**

«Big data, fake news et autres enjeux de la numérisation: comment accompagner les enfants et les jeunes?»: C'est sous ce titre que se déroulera le 23 mai à Berne le 4<sup>e</sup> Forum national professionnel Jeunes et médias. L'UVS est membre du groupe d'accompagnement de la plateforme nationale Jeunes et médias, qui organise le forum professionnel.

[www.jeunesetmedias.ch](http://www.jeunesetmedias.ch)

**Salon de la mobilité à Berne**

Afin de venir à bout de la circulation croissante de manière plus efficace et plus favorable aux entreprises, il est nécessaire de prendre des mesures efficaces. Mais quelles sont les solutions de mobilité et technologies qui permettent aux entreprises et aux villes d'atteindre cet objectif? Lesquelles contribuent à y parvenir avec moins d'ouvrages infrastucturels? Le salon de la mobilité offre un espace pour des discussions et met en réseau les différents acteurs de la pratique.

[www.mobilsalon.ch](http://www.mobilsalon.ch)

**Programme Socius**

La fondation Age-Stiftung émet à nouveau un appel à candidature pour son programme Socius. «Socius 2» durera de 2019 à 2023 et s'adressera aux communes désireuses de créer des systèmes de soutien pour les personnes âgées vivant à leur domicile. Dix communes de Suisse alémanique ayant des projets convaincants recevront une contribution financière et profiteront des échanges de connaissances et d'expériences.

[www.programmsocius.ch](http://www.programmsocius.ch) (en allemand)

# Agenda

## Union des villes suisses UVS

- 29 mars 2019** **Congrès suisse des services industriels** à Berne  
Informations: [www.stadtwerkekongress.ch/fr](http://www.stadtwerkekongress.ch/fr)
- 30 avril 2019** **Colloque de printemps et colloque d'automne Réseau Quartiers Vivants** à Berne  
**29 octobre 2019**  
Informations: Julia Imfeld, téléphone 031 356 32 32, [netzwerk@lebendige-quartiere.ch](mailto:netzwerk@lebendige-quartiere.ch)
- 5/6 septembre 2019** **Journée des villes 2019** à Coire  
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, [info@staedteverband.ch](mailto:info@staedteverband.ch)

## Sections de l'Union des villes suisses

- 3 juin 2019** **Save-the-date - Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité**  
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, [info@skm-cvm.ch](mailto:info@skm-cvm.ch)
- 26 septembre 2019** **Save-the-date - 17<sup>ème</sup> Congrès de la sécurité urbaine CDSVS/SCPVS/PSC** à Berne  
Informations: Christoph Lienhard, téléphone 044 411 70 30, [info@kssd.ch](mailto:info@kssd.ch)

## Divers

- 5/6 mars 2019** **Swiss eGovernment Forum 2019** à Berne (patronage: UVS) (en allemand)  
Informations: [www.e-governmentforum.ch](http://www.e-governmentforum.ch)
- 14 mars 2019** **AVENIR MOBILITÉ: «La logistique de demain: quelles sont les implications pour la circulation?»** à Berne (patronage: UVS)  
Informations: [www.zukunft-mobilitaet.ch](http://www.zukunft-mobilitaet.ch)
- 21 mars 2019** **6<sup>ème</sup> salon de la mobilité** à Berne  
Information: [www.mobilsalon.ch](http://www.mobilsalon.ch)
- 22 mars 2019** **RegioMove: mobilité en mutation** à Fribourg (patronage: UVS)  
Informations: [www.regiomove.ch](http://www.regiomove.ch)
- 2 avril 2019** **IoT-Konferenz - From Hype to Reality** à Berne (patronage: UVS)  
Informations: [www.asut.ch](http://www.asut.ch)
- 28 mars 2019** **Journée de la communication dans le domaine de l'environnement 2019** à Berne  
Informations: [andrea.loosli@kvu.ch](mailto:andrea.loosli@kvu.ch)
- 10/11 avril 2019** **Congrès stratégique Smart Suisse** à Bâle (patronage: UVS)  
Informations: [www.smartsuisse.com](http://www.smartsuisse.com)
- 23 mai 2019** **4<sup>ème</sup> forum national professionnell Jeunes et medias** à Berne  
Informations: [www.jeunesetmedias.ch](http://www.jeunesetmedias.ch)

### Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
Rédaction: Marius Beerli, Dominic Blumenthal, Barbara Brechbühl, Karin Christen, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Paul Schneeberger, Martin Tschirren;  
traduction: proverb; Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.  
Téléphone: 031 356 32 32, [www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)  
Abonnement à focus: [info@uniondesvilles.ch](mailto:info@uniondesvilles.ch)